



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 258 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le projet de plateforme de transbordement de marchandises de Ray-Mont Logistiques prévoit une activité 24/7, le passage de 1 000 camions et de 100 wagons par jour et l'entreposage de 10 000 conteneurs à moins de 150 mètres d'habitations, de logements sociaux et d'un CHSLD du quartier Hochelaga-Maisonneuve;

CONSIDÉRANT QUE les enjeux environnementaux suscités par le projet sont majeurs, notamment en ce qui a trait au remblayage d'un milieu humide, aux conséquences sur les milieux boisés limitrophes, et à l'augmentation du camionnage;

CONSIDÉRANT QUE la poussière, les bruits constants, les vibrations, la pollution lumineuse et les autres nuisances engendrées par le projet auront des effets majeurs sur la santé et la qualité de vie de la population du secteur, déjà socioéconomiquement défavorisée;

CONSIDÉRANT QU'aucune étude d'impact environnemental ni sur les effets, ni sur la santé n'a été effectuée jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT l'importante mobilisation citoyenne s'opposant au projet et demandant la préservation des usages actuels du site par la création d'un Parc-Nature;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec que le ministre de l'Environnement use du pouvoir qui lui est imparti par la *Loi sur la qualité de l'environnement*, entrée en vigueur en 1972 (LQE, article 31.1.1) et qu'il exige qu'une étude d'impact soit menée préalablement à la réalisation du projet de plateforme de transbordement de marchandises de Ray-Mont Logistiques sur le site de l'Assomption-Sud.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Alexandre Leduc
Député d'Hochelaga-Maisonneuve

08-09-2021

Date de signature de l'extrait